

Proposition d'un sujet de thèse

Titre de la thèse : Emergence et organisation des mesures territoriales accompagnant les projets de parcs éoliens en mer

Champs disciplinaires	<i>Economie, Sciences politiques</i>
Université d'inscription	<i>Université de Bretagne Occidentale</i>
Ecole doctorale	<i>Ecole Doctorale des Sciences de la Mer et du Littoral</i>
Encadrement	<i>Directeur de thèse HDR : Matthieu Leprince (UMR AMURE) Co-encadrants : Adeline Bas (UMR AMURE), Manuel Bellanger (UMR AMURE)</i>
Laboratoire(s) d'accueil	<i>UMR 6308 AMURE</i>
Financement	<i>ADEME (financement à 100%, très probable)</i>
Début envisagé	<i>Janvier 2023</i>

Résumé	<p>L'installation et l'exploitation d'un parc éolien en mer s'accompagnent de diverses mesures territoriales : compensation écologique, compensation économique, et autres contreparties. Ces mesures peuvent être mises en place par l'Etat (par exemple, la fiscalité éolienne), les collectivités territoriales (par exemple, le soutien à la filière) ou encore le développeur du parc éolien (par exemple, les mesures de compensation écologique). Le projet de thèse a pour objectifs : (1) de caractériser les jeux d'acteurs et les mécanismes institutionnels qui sous-tendent l'élaboration des mesures territoriales ; (2) d'identifier les mécanismes de gouvernance appropriés (actuels ou à développer) pour la mise en œuvre des différents types de mesures territoriales ; (3) d'étudier les enjeux de justice sociale et environnementale associés ; (4) d'identifier les déterminants de l'acceptabilité des différents types de mesures territoriales pouvant être mis en œuvre pour accompagner l'installation et l'exploitation des parcs éoliens en mer. Ainsi, en prenant l'éolien en mer comme étude de cas, le projet de thèse entend analyser l'efficacité des modes de gouvernance choisis pour coordonner l'émergence d'un nouvel acteur économique avec les activités industrielles et traditionnelles préexistantes sur le territoire, dans un contexte de débat sociétal à l'interface énergie-biodiversité et d'augmentation de la demande sociale de démocratie participative.</p>
Mots clés	<p>Eolien en mer ; Gouvernance ; Mesures territoriales ; Analyse institutionnelle</p>

1 Contexte et enjeux scientifiques

Le développement de l'éolien en mer connaît un essor considérable en Europe depuis les années 1990. En France, les objectifs des pouvoirs publics pour la filière éolienne en mer sont d'atteindre une capacité installée de 2,4 GW (soit environ 420 turbines) en 2023 et de plus de 5 GW en 2028 (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie 2019-2028). Néanmoins, les parcs éoliens sont souvent situés près de côtes densément peuplées et peuvent être sources de conflits dus aux impacts sur les écosystèmes marins et aux interactions avec les autres activités humaines sur les territoires. Ainsi, l'installation et l'exploitation d'un parc éolien en mer s'accompagnent de diverses mesures territoriales : compensation écologique, compensation économique, et autres contreparties. Ces mesures peuvent être mises en place par l'Etat (par exemple, la fiscalité éolienne), les collectivités territoriales (par exemple, le soutien à la filière) ou encore le développeur du parc éolien (par exemple, les mesures de compensation écologique).

Les mesures territoriales sont au cœur des questions de gouvernance et d'acceptabilité des parcs éoliens en mer. La négociation, la mise en œuvre et le suivi des mesures territoriales structurent les interactions entre les divers acteurs : développeur, services de l'État, établissements publics, usagers professionnels et récréatifs, associations environnementales, etc. Les modalités de gouvernance — bases de discussion, arènes de négociation, processus d'évaluation — peuvent favoriser ou non l'émergence et l'acceptabilité des mesures territoriales. L'enjeu est de taille car le lien entre acceptabilité des mesures territoriales et acceptabilité sociale du parc est fort. En effet, chaque partie anticipant un impact négatif lié à un projet de parc est susceptible de s'y opposer, et les mesures territoriales visent à proposer des contreparties de nature à redistribuer les coûts et les bénéfices (réels ou perçus) entre les acteurs. De plus, l'engagement d'une diversité d'acteurs dans la définition et la mise en œuvre des mesures peut contribuer à améliorer la légitimité du développeur et limiter les oppositions. Ainsi, il est nécessaire de mieux comprendre les déterminants de l'acceptabilité des mesures territoriales et d'identifier les modalités de gouvernance les plus efficaces pour leur émergence, leur organisation et du point de vue de la justice environnementale et sociale.

2 Description du travail de thèse

2.1 Objectifs scientifiques/problématique de recherche

La question centrale de la thèse concerne l'efficacité des modes de gouvernance choisis pour coordonner l'émergence d'un nouvel acteur économique avec les activités industrielles et traditionnelles préexistantes sur le territoire dans un contexte de débat sociétal à l'interface énergie-biodiversité et d'augmentation de la demande sociale de démocratie participative. Les travaux seront appliqués au cas du développement de l'éolien offshore qui sera utilisé pour étudier cette problématique. L'intérêt de ce cas d'application est double :

- compte-tenu des ambitions européenne et française en matière de développement de l'éolien offshore (cf. programmation pluriannuelle de l'énergie) et de l'intensification des activités humaines dans les espaces littoraux et côtiers, l'éolien en mer est un cas particulièrement pertinent pour aborder cette problématique. Il vient en effet s'ajouter à des usages économiques et récréatifs existants en mer et sur le littoral tout en cohabitant avec les mesures de conservation de la biodiversité marine (Parc marin, Natura 2000, etc.).
- le calendrier de réalisation des parcs éoliens en mer est en adéquation avec le projet de thèse puisque les parcs du premier appel d'offre sont en construction et prochainement en exploitation. La comparaison à l'international est ainsi possible car de nombreux pays sont dans une problématique et temporalité similaires.

La thèse s'intéressera en particulier aux questions suivantes :

- Quels sont les jeux d'acteurs et les mécanismes institutionnels qui sous-tendent l'élaboration des mesures territoriales ?
- Quels sont les mécanismes de gouvernance appropriés (actuels ou à développer) et à quelle échelle pour la mise en œuvre des différents types de mesures territoriales ?
- Quels sont les enjeux de justice sociale et environnementale associés ?
- Quels sont les déterminants de l'acceptabilité des différents types de mesures territoriales pouvant être mis en œuvre pour accompagner l'installation et l'exploitation des parcs éoliens en mer ?

2.2 Approche / Méthodologie

La thèse sera structurée autour des axes de travail suivants :

- Revue détaillée de la littérature sur (i) les différentes mesures territoriales (e.g. compensation écologique, économique, etc.) pouvant être mises en place par les porteurs de projet et les autres acteurs ; (ii) les processus de négociation et d'élaboration de ces mesures en lien avec les enjeux de justice sociale et environnementale
- Construction d'une typologie de l'ensemble des mesures territoriales en fonction de leur nature, leur finalité, leur porteur et leurs interactions avec d'autres mesures
- Elaboration d'un cadre d'analyse pour le suivi de l'évolution des jeux d'acteurs et des mesures territoriales

- Analyse des points de vue des acteurs (et leur évolution) sur les différents types de mesures
- Identification des bases de discussion entre acteurs (évaluation écologique et/ou socio-économique, évaluation de scénarios) et des arènes de négociation
- Caractérisation des mobilisations sociales, de leur forme et de leur poids dans les négociations
- Analyse descriptive des jeux d'acteurs via des entretiens avec un panel d'acteurs clés et des observations de réunions de concertation
- Analyse des déterminants de l'acceptabilité des différents types de mesures territoriales (incl. justice sociale, distributive, procédurale, environnementale)
- Caractérisation des modes de gouvernance associés aux différents types de mesures et analyse en termes de coûts de transaction pour évaluer leur efficacité relative
- Comparaison internationale des modes d'organisation choisis pour la mise en œuvre des mesures territoriales
- Etude exploratoire des implications pour l'acceptabilité sociale d'un projet de parc dans son ensemble — perception des citoyens, liens avec les revendications dans les mobilisations sociales

3 Profil recherché

Diplôme : Master 2 ou formation équivalente en sciences politiques, économie de l'environnement/territoriale/ géographique/publique, gouvernance des territoires, gestion de l'environnement littoral, politiques publiques énergie/environnement

Compétences : analyse de politiques publiques et de jeux d'acteurs, analyse institutionnelle, entretiens, rédaction, maîtrise de l'anglais

4 Contacts

Adeline Bas : adeline.bas@ifremer.fr

Manuel Bellanger : manuel.bellanger@ifremer.fr